

LA FÉE

pages (f)utiles

n°27 PRINTEMPS 2022

Yasmina Deschamps
La fée
Force & Lumière



édito

Des faits et des fées

Les faits : le 14 mars 2022, le pass vaccinal a été suspendu, et seulement suspendu, pas abrogé.

Suspendu, comme le temps pour les soignants non vaccinés, qui n'ont toujours pas été réintégrés, tandis qu'en deux ans la numérisation de nos vies s'est accélérée.

Les fées : deux soignantes et une cheffe d'entreprise, qui ont refusé la vaccination contre le Covid et qui en assument les conséquences en opérant des choix radicaux. Irresponsables, sous-citoyennes ? Toute leur vie est pourtant guidée par l'envie d'aider, de faire du bien. Leur bataille à elles c'est la paix...

Média local sans prétention, pas spécialement impartial, La Fée dans ce numéro donne la parole à ces femmes, une parole qui synthétise un peu tout ce qui fée question dans la tête de ceux qui s'en posent. Merci à elles de s'être livrées ainsi.

Merci aussi à la juge et au pharmacien interviewés ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué aux contenus de ce numéro spécial de printemps et à toutes celles qui le relayeront.

Bonne lecture !

La Fée est un e-magazine artisanal, publié plus ou moins régulièrement depuis neuf ans, qui propose des immersions dans les quartiers et chez les gens de La Rochelle.

Plus d'info sur www.la-fee.fr

La Fée n°27
#printemps 2022

- ★ la fée la cour' p.3 : Yasmina Deschamps, la fée Force & Lumière.
- ★ la fée-rue de LR p.12 : j'aime mon pharmacien !
- ★ la fée des mots p.14 : interview de l'orthophoniste Catherine Darré-Guimbail



- ★ la fée les gros yeux p.20 : le point de vue de la juge
- ★ la fée les grands yeux p.27 : shopping local



- ★ la fée pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse ! p.30 : portrait de Karine Favier

- ★ la fée livre p.35 : conseils de lecture



Les contenus de ce magazine et leur publication n'engagent que la conceptrice-rédactrice : Elisabeth Schwartz.

Yasmina Deschamps, la Fée Force & Lumière



Kinésithérapeute chevronnée et reconnue, Yasmina Deschamps a fée le choix d'un tsunami professionnel en se radiant de l'Ordre des kinésithérapeutes pour rester en ligne avec qui elle est.

par Elisabeth Schwartz
Photos : Pascal Bernard @Gecko productions

Souvent, quand votre serviteuse donne son humble avis sur la gestion de la crise, on lui demande : « T'aurais fait quoi toi à la place du gouvernement face à une pandémie mondiale à cause d'une maladie qu'on ne connaît pas ? ». J'ai quelques idées, et ça concerne l'immunité naturelle. Moi Présidente, dès le début de la crise il y a 2 ans j'aurais subventionné tous les soignants habilités au massage pour qu'ils en prodiguent régulièrement à toutes les personnes qui l'auraient souhaité. Des professionnels de santé dédiés corps et âme à la santé de leurs patients, comme Yasmina.



*Yasmina,
comme le jasmin...*



Si c'était un animal, malgré ses yeux de chat, je dirais que Yasmina serait un dauphin, puissant guérisseur. Avec aussi un petit quelque chose de Neytiri, protagoniste du film *Avatar*, vous voyez ? Ce que je veux dire, c'est que Yasmina a un truc magique, une force lumineuse. Du courage, on a envie de dire du cœur, avec tellement de travail derrière. Et une sacrée résilience, les lignes qui suivent vous en feront convenir.

Elle est née en 1972, alors que son père effectue son service militaire en coopération en Tunisie. D'où mon prénom, que j'ai eu du mal à m'approprier pendant longtemps : on t'appelle « Fatima », on te dit « Tu apportes le couscous », j'avais un rejet de mon prénom à l'adolescence. Quelle idée avaient eue mes parents de m'appeler Yasmina !

Alors que Yasmina ça se réfère au jasmin, un arbuste à petites fleurs qui sentent bon, des odeurs d'Afrique du Nord, un lien avec son âme voyageuse ! Depuis 2-3 ans, je me sens reliée à une communauté de femmes cachées, qui veulent s'affranchir et qui se soutiennent à travers le soin qu'elles prennent mutuellement d'elles et de leur peau, avec des massages et du henné. Elles font au moins ça pour elles, elles ont un rapport à leur corps hyper juste. Me réapproprier mon prénom, c'est l'aboutissement d'un travail sur moi, mon histoire, le pays où je n'ai fait que naître.

La vocation d'être soignante ★

Mina - de son diminutif d'enfant -, et sa famille vont habiter à Paris, dans le Marais. Elle est l'aînée, pas rebelle, qui se sentira libre quand elle aura sa piaule à elle, une chambre de bonne dans laquelle elle s'enferme pendant un an pour préparer ses concours. Juste avant de les passer, une méningite lui tombe dessus. *C'est un moment où j'allais très mal, que ça tombe sur le cerveau ce n'est pas un hasard. Ça m'a mis KO. Mais j'avais 18 ans, ma santé est revenue très vite. On peut se demander pourquoi personne ne s'est alarmé plus tôt, comment son médecin généraliste a pu passer à côté de ça ? J'ai un seuil très élevé à la douleur, j'ai minimisé.*



Les concours sont donc passés, Yasmina est prise dans une école, la vraie liberté est là, la vie commence. *Mon cadre d'études était super, la vie étudiante, les cours, la théorie, la pratique, c'était trois ans très vivants pour des acquis et la vocation confirmée d'être soignante. Je savais soigner, guérir.*

Mais lors de sa dernière année de kiné, avant qu'elle ne passe son diplôme, sa petite sœur de 14 ans tombe gravement malade, une leucémie à laquelle elle succombera. Yasmina relate les faits cliniques. *Il y a eu une erreur médicale : alors qu'elle a subi une greffe de moelle osseuse, il y a eu surdosage du traitement anti-rejet. On a tout su, dans les détails. Mais on n'a pas fait de procès à l'hôpital.*

Chevillée au cœur par sa vocation de soignante, Yasmina obtiendra brillamment son diplôme en 1994, avec 16 / 20.

Elle reste à Paris pendant trois ans, et travaille dans des centres de santé en pédiatrie pour détecter et traiter des scoliozes etc. Mais elle ne veut pas vivre là. Notre petit dauphin veut habiter au bord de l'océan Atlantique. Elle envoie sa candidature dans des villes du bord de mer, et c'est l'hôpital de La Rochelle qui lui propose un poste en neurologie et rééducation après des AVC, des tumeurs ou en accompagnement de la maladie de Parkinson.

C'était super. Puis en 2005 ça a été les 35 h, je devais travailler 7 h 36 minutes par jour, que j'aie fini ou pas de voir mes patients, j'étais fliquée, on venait me sonner pour que je parte, et je me faisais reprendre parce que je partais en retard. Mais on parle d'humain ! Quand je proposais que l'hôpital ne me compte pas l'heure, on me répondait que c'était impossible. J'ai démissionné pour m'installer en libéral avec un autre kiné qui avait la même philosophie du soin que moi, avec beaucoup de massages, et qui était débordé de travail.

S'installer en professionnelle de santé libérale, c'est évidemment beaucoup plus d'heures pour lancer sa patientèle. Avec deux enfants encore jeunes en parallèle. Au même moment, son mari la quittait. Seule, un nouveau cabinet, deux petits garçons, pas de famille à proximité... *Je me sentais seule.*

Heureusement, Yasmina s'inscrit dans un métier de l'humain, dans lequel on ne fait pas que soigner, mais où l'on reçoit beaucoup aussi. *Je me suis attachée à des personnes que je suivais en chronique. Si on aime ça, c'est prenant, engageant mais il y a vraiment un échange. J'ai beaucoup été portée par des gens que je soignais, ils m'ont permis de me livrer, ils ont eu des mots très apaisants, ce fut une belle expérience. Si je n'étais pas passée par là, je ne sais pas si je me serais rendu compte à quel point j'étais bien entourée.*

Yasmina va prendre ses marques, son activité se développe, en association avec deux autres kinés. Elle pratique beaucoup de massage thérapeutique, et s'intéresse petit à petit à l'énergétique et axe son travail sur les liens entre le corps et l'âme pour s'inscrire dans une prise en charge globale du patient. Alors, elle se nourrit de formations et de stages pour enrichir sa pratique...



Mars 2020 ★

Tout le monde se rappelle ce qu'il avait fait les 15 premiers jours de mars en 2020.

Yasmina, elle, revient d'une semaine de ski et reçoit un mail du Conseil de l'Ordre : « Annulez toutes vos consultations, restez chez vous. »

Là tu es sidérée, tu ne comprends rien. Ok, depuis qu'on en parlait en Chine et en Italie, c'était peut-être grave mais ce n'était pas la peste, de là à nous enfermer ! Du jour au lendemain le monde s'est arrêté de tourner. Deux mois sans soins pour des patients, c'était insensé ! En avril 2020, j'ai demandé à mon assurance responsabilité civile professionnelle de retravailler, avec masque FFP2, lavage des mains et désinfection, pour les patients qui ne pouvaient pas rester sans soin. Ça a été un soulagement pour ceux qui en avaient le plus besoin. Et pour moi une première façon de résister à ce délire ambiant. Attention, je ne minimise pas, des gens sont morts de ce virus, mais il y a un fossé entre la réalité et toute la peur qui a été créée. Personne ne dira que gérer ce risque de maladie était facile. C'était une pandémie, mais pas très, très grave, il y aura bien d'autres virus. La faim dans le monde, le cancer tue beaucoup plus que le Covid. L'idée, c'est de trouver comment on vit avec le vivant, comment on s'adapte. À l'échelle de la planète, nous ne sommes que des invités, c'est à nous de nous adapter plutôt que de vouloir posséder, contrôler...

Le capitalisme, ce n'est plus viable, je ne crois pas qu'on puisse continuer à tenir la route. Tout va trop vite, l'humain ne suit plus, ça phagocyte les gens. Ou alors il va y avoir deux mondes. Dommage qu'on ne regarde pas plus largement toute cette crise, on a parlé que de sanitaire, de pass, de virus, de vaccin...



★
*Remettre du
mouvement, de la
fluidité*

La conception qu'a Yasmina de la santé est d'éviter aux gens de se bourrer de médicaments, de remettre du mouvement, de la fluidité. Et de réserver les traitements pour quand on en a besoin, à utiliser avec modération, en conscience, sans être dans la croyance mais dans la nécessité. Quand l'obligation vaccinale pour les soignants est apparue, Yasmina est sortie du système.

Pour moi ce vaccin n'en est pas un, il est encore expérimental. Cela fait 30 ans qu'on a développé la technologie de l'ARNm, mais on ne l'avait jamais testé avant comme vaccin, par exemple contre le SIDA. Là j'ai vraiment la sensation que nous sommes des cobayes. Bien sûr que face à un virus comme Ebola, je me ferais vacciner en courant. Mais il s'agit d'un coronavirus, tous les rhumes de l'enfant en étant, le corps sait déjà un peu faire... Si seulement on en était resté à un accès libre de qui le souhaite au vaccin, pour les personnes âgées ou avec des comorbidités.

Yasmina quant à elle, après moultes tergiversations avec elle-même, refuse l'injection. Comme j'avais eu le virus, je n'avais qu'une dose à faire, je me disais « *Allez vas-y...* » Mais je n'en dormais pas, convaincue que ce n'était pas bon pour moi. J'ai décidé de me respecter, de m'écouter.

Le Covid, elle l'a chopé en juillet 2021. C'était le Delta, avec peu de symptômes, un peu comme une grippe atténuée, 38,5 – 39° de fièvre, des maux de tête, pendant 4 jours. Je ne suis pas « trop médoc », je n'ai pris qu'un Doliprane. En revanche quand je me suis levée, je n'avais plus de jus pendant 15 jours - 3 semaines, une fatigue comme je n'ai jamais eue. Son compagnon, lui, aura les bronches prises. Tout près d'aller à l'hôpital, c'est le duo Azithromicine / Ivermectine qui le guérira.



N'agissant pas selon les règles de l'État ni du Conseil de l'Ordre, Yasmina n'a plus le droit d'être professionnelle de santé réglementée, ce qui signifie plus le droit de faire de la kinésithérapie, et plus de remboursement pour le patient. Mais le sommet du paradoxe, c'est que je peux recevoir autant de patients !

Comment ont réagi ses patients justement ?
Ils savaient que je ne me ferais pas vacciner.



J'avais déjà annoncé ma décision en octobre, mais les gens avaient oublié et ont été sidérés quand le moment a été venu. J'avais trouvé un remplaçant. Ils ont eu cinq semaines pour se faire à l'idée. J'ai une belle patientèle, les gens m'ont soutenue, ils ont pensé à moi avant de penser à eux, j'ai eu beaucoup de retours positifs. Les gens qui viennent me chercher font attention à leur corps, je suis leur évolution. D'autres encore ont dit que c'était dommage mais ont accepté. Une minorité n'a pas compris, pense que je sabote mon boulot, m'a dit que j'étais égoïste et que je ne jouais pas collectif.

De l'irresponsabilité ? Je suis étonnée qu'on puisse penser comme ça. Chacun fait ce qu'il veut de son corps et de sa vie. Les miens, je les fais passer en priorité, personne n'a le droit de regard. Ce n'est pas parce que je suis soignante que je dois protéger la terre entière. Des patients m'ont confié qu'ils voulaient juste « retrouver une vie normale » sans être convaincus par l'injection. On sait qu'une personne sur deux ne souhaitait pas se faire vacciner. Depuis l'annonce de la 3e dose, on ne peut plus nier les absurdités, les incohérences, et que ce n'est plus trop scientifique mais politique. Mes collègues, vaccinés mais pas de gaieté de cœur, sont tous d'accord avec moi. Encore une fois, tous ceux qui ont envie de se faire vacciner y vont. Mais je commence à entendre parler des effets secondaires, notamment des personnes qui ont des problèmes articulaires inflammatoires : ça va moins bien depuis le vaccin et ils ressentent une grande fatigue. Je ne veux pas faire partie des personnes qui enveniment, mais c'est du concret : dans un centre de rééducation de La Rochelle, de nombreux AVC et beaucoup plus d'hospitalisations ont été constatées, les infirmières le disent.

Les infos, elle les a à la source. Oui, on a continué à fermer des lits en pleine crise, et ce n'est pas vrai que les non vaccinés prenaient la place d'autres malades. Les soignants sur le terrain sont en flux tendus tout le temps, les conditions de travail sont déplorables.

Yasmina regrette que les gens ne se soient pas plus positionnés contre cette politique, et qu'on laisse un Président dire « On va emmerder les non vaccinés ». C'est *inadmissible*.

Cependant, alors qu'elle prend un gros risque car elle aussi à des bouches à nourrir, Yasmina se sent privilégiée. *J'ai vendu une partie de mes parts, ça me permet de voir venir et d'aller au bout de ma démarche. Outre trouver un kiné pour me remplacer dans le cabinet, ça a été une telle énergie à déployer de quitter le mieux possible tout le monde ! Cela m'a épuisée physiquement et nerveusement, je récupère seulement depuis quelques semaines.*

La radiation au niveau administratif est un enfer, il faut effectuer des formalités auprès de 6 ou 7 organismes différents, faire des courriers, à l'Ordre, à l'Urssaf qui ne sait plus dans quelle case mettre la professionnelle de santé et donne plusieurs réponses différentes, aux impôts, à la sécu, la caisse de retraite, la banque... Je n'ai fait que ça pendant un mois et demi. *Ce n'est pas mon métier de remplir les cases, heureusement que ma comptable a pris les choses en main.*



Et maintenant ? Yasmina est sortie de la phase pendant laquelle elle se sentait punie et avait oublié que c'était son propre choix qu'elle avait fait.

Elle est heureuse de s'être écoutée, d'être allée au bout, d'être allée toucher du doigt des valeurs et des capacités qu'elle ne soupçonnait pas. En face de parents et d'une sœur qui sont des scientifiques très rationnels et convaincus que le gouvernement a fait pour le mieux, dans notre intérêt, elle est fière d'avoir montré l'exemple à ses enfants, d'avoir affiché ce qui était important pour elle. *Ils voient que je suis épanouie, que je vis, que je suis restée alignée. Mais ce que j'ai vécu représente un sacrifice que je n'aurais peut-être pas consenti à 20 ans.*



Yasmina souligne à quel point les enfants et les jeunes ont subi et continuent de subir cette ambiance de non-droit. *Ils ont vécu l'inacceptable alors qu'ils n'étaient pas touchés par le virus, nous les avons sacrifiés ! On n'était pas obligé non plus de priver les plus âgés de la présence de leur famille. Sous couvert de les protéger, on les a oubliés, ainsi que les personnels dans les structures.*

Convaincue qu'il n'existe pas qu'une voie, Yasmina cherche d'autres sources et étaye une vision du monde qui en englobe toutes les richesses et les facettes. *Si on est tous pareils, on va s'ennuyer...*

Surtout, elle sait que ce qui n'est pas visible n'est pas immatériel, alors elle étudie toutes ces zones de vide malléable, là où il y a de l'énergie qui circule, pour redonner de la fluidité et de l'élan à travers un massage énergétique ou un soin de l'âme... Dans le meilleur des mondes, les prestations de Yasmina devraient être remboursées, plus que jamais, par la Sécu !



clie clie

Le site de Yasmina Deschamps

www.chemindelame.fr

J' mon pharmacien !

**Merci les pharmaciens !
Tous ceux à qui la fée a eu affaire durant ces deux dernières années ont été doux et gentils, ce qui a été d'un grand réconfort dans un monde de brutes.**

par Pipelette Papillon

Mon pharmacien préféré s'est installé il y a un an en centre-ville de La Rochelle. Pendant les fêtes de fin d'année, c'est le genre à mettre un pull moche le 24 décembre. Avec la folie des tests, sa pharmacie ne désemplassait pas pendant cette période, d'autant que c'était une des rares officines que je connaissais à pratiquer les autotests supervisés. Rappelez-vous, ces autotests donnaient droit au pass sanitaire pour 24 h et étaient beaucoup plus simples, moins intrusifs et moins chers que les tests PCR ou antigéniques. J'ai été troublée régulièrement qu'ils ne soient jamais mentionnés dans les médias comme alternative. Bref, ce gentil pharmacien m'avait autorisée à l'appeler pendant ses deux petits jours de vacances pour l'interviewer. C'était en décembre 2021 mais ce n'est pas si loin...

La Fée : Pourquoi cela a-t-il été si difficile de trouver des pharmacies qui proposaient des autotests supervisés ?

M. le pharmacien : Je suppose que mes confrères ont des réserves sur l'efficacité des autotests, notamment pratiqués une seule fois. Mais leur aspect pratique et moins traumatisant permet de répéter le test tous les jours pour un résultat final très fiable. Avec une forte fréquence de test, on a un très bon suivi, ce qui permet de détecter des gens positifs dès qu'ils contractent le virus.

Tout ça vous a rajouté du boulot, n'est-ce pas ?

Oui, mais nous avons trouvé les ressources d'organisation pour que ce soit faisable en donnant la possibilité de prendre rendez-vous sur notre site. Peut-être que ce n'était pas évident pour d'autres exploitants.

Alors que le coût d'un test PCR est d'environ 45 € et celui d'un antigénique de 25 €, le prix d'un autotest supervisé est de 12,90 €. Et vous, vous les proposez à 10 € ?

Beaucoup de nos clients font des autotests pour pouvoir aller travailler. 10 € c'est le salaire pour une heure de travail dans pas mal de secteurs. C'est un chiffre rond, abordable, et qui reste rentable pour nous. Nous en avons discuté avec nos clients « habitués », ce sont des gens fidèles, qui savent faire, qui vont vite.

Si j'attrape le Covid et que j'ai des symptômes, et que je viens vers vous avec une ordonnance d'Ivermectine, êtes-vous en capacité de m'en délivrer ?

Oui, mais il faut que le médecin précise sur l'ordonnance qu'il s'agit d'une « prescription hors AMM ».

Et que pensez-vous en tant que pharmacien des traitements dits précoces ?

Ça marche très bien quand c'est prescrit tôt.

Pour l'hydroxychloroquine, Raoult a enterré tout seul ce type de traitement. Provocateur et anticonformiste, il n'a rien fait comme il fallait pour des questions d'ego.

Quant à l'ivermectine, c'est connu, ce médicament fait partie du protocole indien, qui a démontré son efficacité, mais avec d'autres médicaments. Je ne peux donc pas assurer qu'elle soit efficace utilisée autrement. Il faut sans doute aborder son utilisation sous l'angle d'une piste à évaluer de façon objective et dépassionnée. A priori les Indiens ne sont pas plus bêtes que nous !

La Fée des Mots, c'est bien elle !



★ *Du jour au lendemain je suis passée de « Heureusement que Catherine est là pour nous aider », ce que je faisais en respectant à la lettre les protocoles sanitaires, à « plus le droit d'exercer ».*



Catherine est orthophoniste depuis 34 ans, dont 13 ans au sein de l'unité des troubles du langage du service pédo-psychiatrique de l'hôpital Robert Debré à Paris. Installée depuis 2001 à La Rochelle, elle a consacré la majeure partie de son temps professionnel aux enfants en difficulté de langage écrit ou oral, ainsi qu'aux adultes de tous âges. Elle est régulièrement intervenue pour dispenser des formations aux enseignants et aux médecins généralistes et était jusqu'à cet automne commissaire paritaire départementale avec un rôle de représentation des orthophonistes libéraux. Cette Fée des Mots fait partie des soignants interdits d'exercer depuis septembre dernier, mais jamais elle ne se laissera couper les ailes !

La première fois que j'ai rencontré Catherine, quand je lui ai parlé de mon envie d'écrire un article sur les soignants suspendus sans revenu ni indemnité pour refus de se soumettre à l'obligation vaccinale, elle m'a fait découvrir le site lesessentiels.org, sur lequel elle m'a signalé une soignante, déguisée en clown, qui s'est ensuite suicidée sous la pression.

Non, ne zappez pas, lectrice, lecteur, vous l'avez souvent fait ces derniers temps, vous avez envie qu'on vous parle de trucs

marrants, la vie est bien assez difficile comme ça, certes. Mais alors que vous êtes émus pour la liberté des Ukrainiens envahis par Poutine, beaucoup ignorent que parfois leurs voisins de palier sont en train de crever.

Oui, l'heure est grave, et caractérisée d'une incompréhensible indifférence depuis le 15 septembre 2021 pour toutes ces personnes qui n'ont plus le droit d'exercer leur métier, et n'ont donc plus aucun revenu, qu'elles soient salariées ou en profession libérale.

D'ailleurs, toi Catherine, orthophoniste, parce que tu n'es pas vaccinée contre le Sars-Cov 2, tu n'as même pas le droit d'exercer en visioconférence ?

Non, je n'ai aucune possibilité d'exercer mon métier. Même si la visio ne peut pas être la solution pour tous et fonctionne si on a déjà vu la personne, j'ai constaté son utilité pendant le confinement et ensuite. La rééducation à distance, ça marche bien avec certains patients, comme ce monsieur, ancien directeur national de banque, qui avait eu un accident cérébral. En visio, il a énormément progressé et je lui envoyais des exercices à faire chez lui.

C'était déjà il y a 2 ans ce confinement. En tant que profession libérale, tu en as pâti ?

Oui bien sûr, pour mon activité comme orthophoniste, et pour l'activité de l'entreprise que j'ai fondée avec Christian Darré, mon mari : La Fée des Mots (<https://lafeedesmots.com/fr/>). D'autant que toutes les charges ont continué de courir (loyer, assurances, etc.), auxquelles il a fallu ajouter les frais liés au protocole sanitaire. J'ai pu travailler en visio à partir d'avril avec peu de patients qui étaient équipés d'un ordinateur. Malheureusement, beaucoup ne l'étaient pas et il a fallu attendre le déconfinement pour reprendre le suivi. L'aide de l'État de 1500 € c'était déjà ça, mais j'ai dû demander à ma mère de m'aider ! Et ce n'était pas pour partir en vacances...

Masque, gel, vitre en plexiglas, aération, désinfection du matériel, tu as toujours appliqué les protocoles. Ton refus de te faire vacciner a-t-il posé problème à tes patients ?

Non, à part une seule patiente, franchement hostile, tous les autres respectaient mon choix et beaucoup souhaitaient continuer avec moi. Il y a tant besoin de soins, de bilans, de rééducation. C'est une demande incessante en face de laquelle il n'y a déjà pas assez d'orthophonistes dans le département. Malheureusement, même hors-convention, comme me l'ont demandé certains patients, je n'ai pas le droit d'exercer ! Si je passe outre l'interdiction, j'encours des sanctions pénales lourdes, d'abord une amende puis la prison, c'est dingue quand on n'a rien à se reprocher !

Quelle a été la réaction de la Fédération nationale des orthophonistes face à l'obligation vaccinale à partir du 15 septembre ?

Ils ont mis 6 semaines avant de publier un papier hyper pro-gouvernement. Ça m'a scotchée.

L'autre fédération, la Fédération des Orthophonistes de France (FOF) a au contraire affirmé son scepticisme face à l'obligation vaccinale avec une lettre très juste :

<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/wp-content/uploads/Texte-FOF-PASS-sanitaire-15-sept-2021.pdf>

Depuis cet été, tu manifestes chaque samedi contre le pass sanitaire/vaccinal. Bon alors, tu es anti-tout ?

Depuis une vingtaine d'années, j'ai changé ma façon de me soigner. Sans être anti-traitement lourd si nécessaire, tous mes problèmes de santé mineurs sont réglés par les médecines douces non remboursées. Je mets l'accent sur la prévention et une vie saine. Je ne coûte rien à la Sécurité sociale. En 34 ans d'exercice je n'ai jamais été en arrêt de travail. L'homéopathie fonctionne très bien, son déremboursement m'a atterrée. Si l'homéopathie est inefficace, comment expliquer que des dizaines de milliers de médecins s'y sont formés et la pratiquent ?

Et pourquoi exactement refuses-tu de te soumettre à l'injonction de l'injection ?

Je ne suis pas emmerdante, je suis une citoyenne responsable, mesurée et vaccinée ! Mais face à ce produit, nouveau, encore en phase expérimentale, et dont l'efficacité est controversée, je n'ai pas eu envie de m'y soumettre. Lorsque le vaccin est sorti, les avis d'experts étaient contrastés, ce qui est logique car il ne peut pas y avoir de consensus face à la science... Puis le discours s'est mis à changer. Par exemple, sur France Inter, que j'écoute depuis ma naissance ! Il n'y a plus de contradicteurs, c'est la pensée unique. On se moque des non vaccinés... J'ai trouvé ça curieux, révoltant.



Surtout que certaines professions en contact quasi permanent avec la population (enseignants, politiques, policiers) ne subissent pas cette obligation vaccinale ! Où est la logique sanitaire ?

Ressens-tu cette pression aussi dans ton entourage ?

Oui, dans ma famille, à laquelle je suis très attachée. Je suis l'enfant d'une salariée de l'industrie pharmaceutique et d'un ingénieur, j'ai quatre frères et sœurs dont je suis très proche. Même face à une épreuve comme le décès de notre mère, nous sommes restés unis « comme les 5 doigts de la main ». Et cette histoire de vaccin obligatoire a réussi à créer une distance. Je ne les reconnais pas.

Normalement ils sont tous hyper curieux, là ils s'arrêtent à ce qu'ils entendent des médias, même si c'est incohérent. Moi j'ai peur pour eux, pour mes neveux quand je vois le rapport bénéfique / risque et les effets secondaires constatés, et eux ont peur pour moi car je ne suis pas vaccinée. Ils voudraient que je sois protégée. Lorsque j'émet des doutes sur l'efficacité de ce vaccin, mes frères et sœurs s'étonnent : Tu crois à ces conneries ? Pourtant je leur apporte des infos sourcées, ils voient bien que je ne suis pas dans des délires complotistes, mais eux ne peuvent pas croire que l'objectif des laboratoires est plus de s'enrichir que d'œuvrer à la santé des gens. Alors quand je leur ai annoncé que je renonçais à mon activité d'orthophoniste, ils sont tombés des nues.

Avec les amis, c'est un peu du même acabit. L'acceptation de cette situation change la donne, il s'agit de ce qui fonde l'amitié, est-ce qu'on me soutient ou est-ce qu'on me prend pour une folle ? L'amitié devrait être plus solide que ça.

Ça doit te manquer de ne pas exercer, toi qui adores ton métier.

Oui, je pense souvent à certains patients avec qui il y avait une relation thérapeutique forte, que je suivais depuis des années. J'espère qu'ils vont bien. J'ai fait en sorte qu'ils puissent continuer avec une autre ortho.

La suspension au départ je n'y croyais pas.

J'avais un peu de sous de côté sur mon compte pro, donc je pouvais attendre jusqu'à mi-novembre (NDLR : rappelez-vous, c'était la 1re date-butoir de fin de pass avant qu'on se mette à compter non plus les malades, mais les cas positifs). J'ai fait une pause, j'avais besoin de prendre du recul. Je voyais uniquement des patients qui ne pouvaient pas arrêter leur rééducation brutalement. J'avais huit rendez-vous maxi par semaine. Malheureusement, d'autres sont restés sur la touche. C'est triste.

Dans quels autres aspects de la vie quotidienne le pass t'empêche ?

Entre autres, je ne peux plus prendre le TGV, aller à la piscine, au théâtre, au cinéma et je ne vais plus donner mon sang. Sur ce point, alors que je suis « non vax », là on me ferait entrer dans l'hôpital sans problème !?! Ma mère a eu une leucémie, ça m'importe beaucoup de donner mon sang, mais c'est trop incohérent. Si j'étais si dangereuse, pourquoi mon sang ne le serait pas ? Et ce que je ne comprends pas, ce qui est incohérent, me donne envie de résister.

Si le pass saute, tu vas reprendre ton activité ? Et sinon, comment tu rebondis ?

Si le pass saute, je ne me vois pas retravailler comme si de rien n'était.

Après être passée par toutes les phases émotionnelles possibles, j'ai fini par me dire que personne ne pouvait m'enlever mes compétences, mon savoir-faire et j'ai créé « le Centre du Langage et de la Pensée ».

Le Centre du Langage et de la Pensée est une société qui relève de l'économie sociale et solidaire. Le but est d'aider les personnes à connaître et améliorer leurs capacités de réflexion et de dialogue. Je me suis alliée avec une autre orthophoniste, Jessica Pissier, une jeune collègue. Nous avons, de par notre formation d'orthophoniste, une bonne connaissance du fonctionnement cognitif et une capacité d'empathie qui permet l'observation, l'écoute et la perception des richesses de l'individu. Nous associons à ce savoir-faire les apports issus de nos formations complémentaires, la méditation et le yoga pour Jessica et la gestion mentale pour moi.

Il est reconnu scientifiquement que ces méthodes d'introspection entraînent des modifications structurelles profondes et globales (connexions synaptiques, souffle, rythme cardiaque...) et permettent une fluidité de circulation entre les sphères constitutive de l'Être. Le Centre va donc proposer un travail précis d'expertise et d'analyse des difficultés et des points d'appui individuels. Ensuite il sera possible d'effectuer un travail en groupe ou en solo pour développer le terreau présent en chaque individu. Ainsi les compétences peuvent émerger et s'ancrer durablement. La problématique d'attention et de concentration est à la source de toutes les difficultés. C'est un atelier majeur que nous proposons. Nous travaillons aussi à l'animation de groupes de parole ouverts pour les jeunes, et d'autres spécifiques pour les parents.

Tout le monde peut donc avoir accès au Centre du Langage et de la Pensée ?

J'espère que tout le monde pourra, oui. Mais pour cela il va falloir que nous travaillions avec les acteurs sociaux. Pour moi, il est hors de question que le Centre du Langage et de la Pensée soit réservé aux personnes dotées de moyens.



★ À voir : Catherine fait du théâtre aussi et tourne en ce moment avec *Le monde d'après*, sous la direction de Catherine Rouzeau. Une pièce sur la place de l'humain dans nos sociétés modernes, un huis-clos entre deux comédiennes possédées. Si vous en avez l'occasion, go !

Le point de vue de la juge

Pour un regard juridique sur la situation liée au Covid-19, la fée a interviewé une juge dans une juridiction de province.

Celle-ci rappelle que l'obligation vaccinale ne semblait pas *a priori* pouvoir être imposée par les pouvoirs publics car le vaccin ne bénéficie que d'une autorisation conditionnelle de mise sur le marché, les essais cliniques étant toujours en cours (au moins jusqu'à octobre 2022 pour Moderna et mai 2023 pour Pfizer).

Le principe de précaution, qui tend à devenir une norme juridique, aurait dû être respecté. Et pourtant, le rejet de cet argument par le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État a confirmé que le législateur pouvait porter atteinte aux libertés individuelles à l'aune d'un enjeu de santé publique et de sécurité jugé supérieur. D'aucuns trouvent cela parfaitement légitime, tandis que d'autres s'en inquiètent. Qu'en pense Madame la Juge ?

Propos recueillis par Pipelette Papillon

La Fée : Avez-vous vu passer des dossiers de soignants suspendus qui auraient intenté des actions en justice ?

Mme la juge : À ma connaissance, le tribunal judiciaire n'a pas eu à traiter ce genre d'affaire. Seuls les juges des référés ont pu être saisis, mais ils ont logiquement rejeté les recours car il se posait des enjeux juridiques méritant un débat devant le juge du fond (NDLR : on appelle « juge du fond » les juridictions civiles qui ont reçu compétence pour juger à la fois, et des faits et du droit). Les gens se sont plutôt orientés vers le tribunal administratif et le Conseil de Prud'hommes dans le cadre d'un contrat de travail. Dernièrement, à Alençon et à Colmar, des salariées d'EHPAD ont été réintégrées.

(NDLR : Les faits sont consultables ici :

<https://michelebaueravocatbordeaux.fr/salaries-non-vaccines-suspendus-deux-conseils-de-prudhommes-ordonnent-reintegration/?print=print>)

Les professions libérales quant à elles ont aussi exercé des recours devant le Tribunal Administratif, pour contester une suspension individuelle à leur encontre. Les avis du Conseil constitutionnel et du Conseil d'État font cependant jurisprudence, de sorte que les juridictions du fond se sont inclinées.

En tant que juge, donc experte du droit, diriez-vous qu'il y a des raisons objectives de s'inquiéter pour notre démocratie ?

Ce qui me surprend, c'est l'absence de réel débat alors que la confrontation d'idées est nécessaire. L'enjeu portait en effet sur l'atteinte à la liberté d'aller et venir en ce qui concerne le passe sanitaire, et sur le choix d'un traitement, en ce qui concerne l'obligation vaccinale. Je n'ai pas vu d'article de contestation dans les revues juridiques spécialisées, pas de remise en cause. Comme s'il existait une grosse frilosité à pouvoir penser autrement. Les seuls articles que j'ai vus se trouvaient dans Le Figaro (<https://www.lefigaro.fr/vox/politique/passe-sanitaire-les-enjeux-devant-le-conseil-constitutionnel-20210801>). J'ai été étonnée aussi que la CGT, syndicat en principe très actif dès qu'un acquis social est remis en cause, ne remue pas ciel et terre contre les suspensions des soignants, acte qui constitue une atteinte inédite au contrat de travail, puisque le licenciement n'est pas envisageable pour ce motif, ce qui conduit le soignant à la précarité la plus absolue.

C'est comme s'il y avait une sidération, une chape de plomb : il n'y a rien à dire, rien à penser, juste exécuter.

Il y a eu un débat à l'Assemblée nationale sur la loi d'urgence, mais sur un temps extrêmement court.

Pourtant l'année dernière le Conseil d'État avait édité un rapport, s'inquiétant lui-même de la pérennisation des lois d'exception depuis l'attentat du Bataclan, comprenant une notion du terrorisme qui a évolué. Si, au départ, seuls étaient visés les actes terroristes type attentats pour justifier l'état d'urgence, cette définition peut maintenant s'appliquer à des manifestants écologistes ou à des zadistes ! La tentation est grande, une fois le concept créé, de l'élargir à des activités ou comportements qui n'étaient pas concernés au départ. Ce qui est surprenant, c'est que cette inquiétude du Conseil d'État ne l'a pas empêché de valider l'état d'urgence sanitaire, les pleins pouvoirs du gouvernement en la matière, l'obligation vaccinale pour les soignants avec un produit encore en phase expérimentale, et le pass sanitaire puis vaccinal.

J'ai été très choquée de cette validation qui porte atteinte, à mon sens, à des libertés fondamentales, sur la base d'arguments scientifiques dont la plupart se sont révélés erronés (absence d'efficacité réelle du vaccin, contamination malgré le vaccin, propagation du virus malgré le pass sanitaire...). De même, il est consternant que nos députés et sénateurs n'aient pas pu exercer un réel contrôle sur le gouvernement, notamment depuis la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'en juillet 2022, le parlement ne se réunissant plus jusque-là.

Ceux qui ont pris la parole contre ces mesures, médecins, avocats, journalistes, ont été immédiatement discrédités, traités de complotistes. Les médias, que l'on a longtemps considérés comme le 4e pouvoir censé protéger la liberté et la pluralité d'expression, ont manqué à cette libération de la parole. La CNIL et la Défenseure des droits sont les seuls qu'on a entendus, et ils sont très rapidement devenus inaudibles. C'est seulement depuis décembre dernier que quelques interrogations pointent, qui montrent que ce vaccin n'en est pas un mais simplement un genre de booster d'immunité et, peut-être, pour les personnes les plus fragiles, une protection (non totalement réelle puisque nos aînés vaccinés continuent de mourir de ce virus). Et l'échec du pass a montré que le virus était le plus fort. Or on continue de croire dans une parole qui, bien que non fondée sur le consensus scientifique, reste difficilement contestable.

Le pass est suspendu, pas abrogé. Qu'en penser ?

Le ministère de la Santé réfléchit à mettre une photo sur le pass pour le rendre infalsifiable. Pourquoi est-il en train de faire cela ? C'est que le pass va continuer à être utilisé. La Commission européenne a proposé de proroger le règlement relatif au certificat COVID numérique de l'UE jusqu'en juin 2023. Une fois que l'instrument a été créé, c'est difficile de revenir en arrière.

On peut être pour l'obligation vaccinale des soignants et contre le pass sanitaire / vaccinal, il faut bien distinguer les deux. Le pass implique que des citoyens puissent en contrôler d'autres dans la vie quotidienne, ne serait-ce qu'au restaurant ! Alors que le contrôle d'identité est quelque chose de juridiquement très encadré, seul un officier de police judiciaire peut y procéder, pour prévenir une atteinte à l'ordre public, rechercher une infraction s'il existe des raisons plausibles de suspecter la personne d'y avoir participé, ou sur ordre du procureur de la république ou encore autour des régions frontalières, par les douaniers. L'atteinte aux droits avec le pass vaccinal est donc exceptionnellement grave.

Cette situation fait suite à un autre type d'attitude que j'avais trouvée disproportionnée : l'arsenal déployé pour surveiller les gens pendant le confinement. Avec des drones, au milieu de la nature, et une pluie de contraventions pour de pseudo terroristes qui prenaient l'air pour sortir de l'enfermement ?! L'état d'urgence porte en soi tous les germes des dérives sur initiative individuelle, par des interprétations totalement inappropriées, entraînant des dérives, (comme ce fils qui n'a pu se rendre à l'enterrement de son père car le gendarme a refusé de croire au motif de son déplacement), des injonctions arbitraires jugées nécessaires en application des ordres qui l'emportent sur le bon sens et la raison, ça peut devenir n'importe quoi ! L'exécution bête et simple du droit montre comment un totalitarisme peut se mettre en place. Très peu de gens résistent car il y a un confort à être dans la norme, dans ce qui est présenté comme une vérité partagée par le grand nombre.

Est-ce abusif de parler de dictature ?

Oui, car en France on peut quand même débattre, comme cela a été le cas à l'Assemblée nationale. Les médias alternatifs ne sont pas muselés. Cependant, si les mesures ont été acceptées par la majorité des citoyens, le glissement vers l'autoritarisme est très net. Cette acceptation par le plus grand nombre n'est pourtant pas ce qui doit motiver une politique. Je ne suis pas rousseauiste, je ne pense pas que la volonté générale soit infaillible et qu'on doive à tout prix la respecter lorsque les atteintes aux libertés sont aussi importantes. Sinon on aurait vite fait de rétablir la peine de mort, puisque c'est ce que souhaitent la plupart des Français...



En 2020, la délation allait bon train...

LES CONFINÉS ANONYMES

Pendant le premier confinement, la délation a représenté jusqu'à 70 % des appels aux services publics dans certaines grandes agglomérations (selon le syndicat Alternative police). À Paris, la mairie du 20^e arrondissement a même exhorté les riverains à cesser ces dénonciations – pointant des voisins qui ne respectaient pas les mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie – qui encombraient le 17, réservé aux appels d'urgence. Dans *Par ouï-dire* sur la RTBF, Léa Veinstein signe une enquête à la fois glaçante et poétique, racontant *Le Retour des corbeaux* (son titre) au sens figuré comme au sens propre – ces « oiseaux de malheur » ayant gagné du terrain pendant la pandémie. Elle explore les ressorts de cette haine et les peurs collectives avant de laisser la conclusion à son père, Alain Veinstein, à travers un poème de Rimbaud.

– Carole Lefrançois

 *Le Retour des corbeaux*, dans *Par ouï-dire*, sur la RTBF.

Réalisation : Vincent Venet. 58 mn.

Un exemple des dérives qui se produisent dans les régimes autoritaires. (extrait de *Télérama*, 9 mars 2022).

Pour vous, juge de Cour d'appel, ce pass reste une atteinte à nos libertés fondamentales. Êtes-vous la seule à penser ainsi dans votre secteur professionnel ? Ce pass entrave la liberté d'aller et de venir et surtout il signe votre mort sociale. Quelques collègues ont conscience que ces mesures sont gravement liberticides mais cela reste marginal, ce qui est surprenant puisque le juge judiciaire est l'autorité gardienne des libertés individuelles. Pour la plupart de mes collègues, qui sont des humains comme les autres, soumis aux mêmes peurs et à la pression médiatique, réaliser le vaccin, bien qu'expérimental, leur semble protéger le droit à la santé, ce qui justifie selon ce raisonnement les atteintes aux autres libertés.

Or, les plus récentes études montrent qu'entre 0 et 59 ans il y a 0 % de risque de mourir du Covid, tandis que les effets secondaires graves du vaccin sortent de plus en plus, il suffit de se reporter aux derniers chiffres de l'ANSM, nettement moins médiatisés que l'hystérie sur les chiffres de contamination, qui ne signifient rigoureusement rien. Par ailleurs, lorsque les gens vont se faire vacciner, je ne suis pas sûre qu'ils reçoivent l'information appropriée prévue par le Code de la Santé publique afin de donner un consentement éclairé sur cette thérapeutique. Sont-ils informés des risques d'effets secondaires, leur nature ? Les médias continuent à mettre le focus sur le Covid, sauf qu'on sait maintenant que le vaccin ne protège pas de la contamination. Ceci reste un étonnement profond pour moi.

On ne peut donc plus avoir confiance en rien ni en personne ?

Les gens qui ne voulaient pas de cette obligation vaccinale se sont dirigés vers ceux qui défendaient les valeurs de liberté, et étonnamment ce sont surtout les personnalités d'extrême-droite et d'extrême-gauche qui ont adopté une attitude contestataire. On a appris pendant cette crise à se méfier, à débroussailler parmi les infos et les sites qui ouvrent la porte au complotisme. Mais le problème est d'avoir assimilé la volonté de débattre à une preuve de complotisme. Les médecins qui se sont opposés à la doxa ont suscité des réactions très violentes du Conseil de l'Ordre.

Pourtant, il est avéré qu'une grande majorité de scientifiques sont sponsorisés par des labos ! Et que Pfizer a déjà été lourdement condamné aux Etats-Unis par le passé.

Fait troublant, le démenti de l'étude fallacieuse publiée en mai 2020 dans le très révérend journal scientifique The Lancet, qui remettait en cause l'efficacité de l'hydroxychloroquine utilisée par le Professeur Raoult n'a pas été médiatisé, donc dans l'esprit des gens le traitement de Raoult avec l'hydroxychloroquine est resté comme une thérapeutique non fiable.

Quel serait le but poursuivi par nos gouvernants ?

Selon le Président Macron, le but est de nous protéger. Qui le conseille ? Mc Kinsey, cabinet où travaille le fils de Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel. Face à un tel conflit d'intérêt avec ce lien explosif, il aurait dû se déporter. Les magistrats sont soumis à une déontologie sévère et naturelle : ils sont tenus de ne pas siéger lorsqu'ils sont impliqués dans les affaires, ce qui inclut bien évidemment leur famille et leurs connaissances. Le Conseil constitutionnel peut-il alors être traité de juridiction partielle ? Le débat semble pouvoir être posé, ce qui pose question au regard de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui prévoit que le juge doit être impartial. C'est même le premier article de cette convention, qui garantit le droit à un procès équitable.

Quant à comprendre le pourquoi du traitement de la crise sanitaire, je pense que les gouvernements ont très peur de leur opinion publique, ils craignent de devoir rendre des comptes dans une société où on n'a plus le droit de mourir ou même de tomber malade. Le confinement a permis d'assister à une sorte de concours entre pays, à savoir lequel prendrait la mesure la plus radicale « pour notre bien ».

Il faut aussi, peut-être, replacer l'idée de médecine dans les courants récents. Il est tout à fait surprenant que les médecins n'aient pas été autorisés à soigner les patients atteints du coronavirus, et, également, qu'ils n'aient pas pu décider pour chaque patient si le vaccin présentait un bénéfice/risque qu'ils pouvaient seuls évaluer. L'autorité administrative semble vouloir remplacer le médecin, en lui indiquant comment soigner ; ainsi, une récente réforme va permettre aux Agences Régionales de Santé d'évaluer chaque médecin sur ses compétences, régulièrement, pour l'autoriser à continuer son exercice. Or, cette évaluation va nécessairement se réduire à contester les thérapeutiques de tout médecin qui ne serait pas formaté selon les injonctions de l'autorité administrative. Ainsi, pour telle maladie, il faudra tel médicament, et pas un autre. La crise du coronavirus ne constitue que les prémices de ce qui s'annonce pour le corps médical. Or, on le sait, en science, c'est le débat qui fait avancer la santé, et ce qui était exact hier devient erroné demain.

Y a-t-il quand même des sources d'espoir ?

Oui ! Une bonne nouvelle : mécontente de la déconsidération de la médecine traditionnelle de terrain, la Chine a demandé à l'Organisation mondiale de la Santé de réfléchir sur l'utilité des médecines alternatives, ce qui pourrait amener à reconnaître de nouveau le sérieux de l'homéopathie et la phytothérapie. L'Union européenne est engagée dans une démarche d'enquête sur ces médecines, c'est peut-être l'occasion de montrer la diversité des réponses médicales. Après tout, 4 humains sur 5 sont soignés avec des plantes et 70 % des médicaments sont issus de la plante transformée.

Concernant nos droits, la Cour européenne des droits de l'homme, saisie par une association suisse qui reprochait au gouvernement d'avoir empêché les manifestations pendant le confinement, vient de condamner la Suisse pour atteinte à la liberté de réunion défendue par l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme (ConvEDH). On attend maintenant avec impatience l'arrêt suivant car la Cour européenne des droits de l'homme a également été saisie par les pompiers en juillet dernier sur la question de l'obligation vaccinale. Avec deux ans de recul, il y a un avantage à ce que cela se passe au niveau européen : le débat ne se restreint pas à la France, il sera peut-être tranché par des juges d'une autre culture, issus de pays qui n'ont pas nécessairement imposé des mesures disproportionnées au regard des buts recherchés, et qui seront sensibles à de telles atteintes à la liberté.

Pour conclure, j'aimerais rappeler la maxime attribuée à Benjamin Franklin :

*Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté
pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre
et finit par perdre les deux.*





Range-écouteurs Ofyl

Par ici les bonnes idées !

Fabrication locale, fabrication sociale pour des objets utiles et originaux. Si vous avez des cadeaux à faire, vous êtes au bon endroit.

par Elisabeth Schwartz
Photo : DR

Déjà gamin, Denis Fritsch aimait « inventer des trucs ». Après plus de 10 années passées comme ingénieur dans l'industrie puis dans le nautisme et un projet de construction d'un bateau à voile, il s'est mis à développer dans son atelier de Nieul-sur-Mer des petits objets malins, avec un faible impact environnemental à la fabrication et qui se gardent des années.

Ce fut le Y-ply, petit cale-dos / repose-tête pliable bien pratique, qui avait gagné une médaille d'argent au Concours Lépine en 2007. La fée vous avait déjà parlé il y a quelques années de cet objet devenu collector puisque la production est terminée. En 2014, c'est un range-écouteurs, dans une nouvelle gamme imaginée par Denis sous la marque Ofyl, qui remporte une médaille d'argent au Concours Lépine.

★ SHOPPING

la fée les grands yeux

Super pratique, le range-écouteurs empêche les fils de s’emmêler, et parmi les multiples couleurs et motifs déclinés, signalons la collection en collaboration avec l’artiste Ruliano des Bois bien connu des Rochelais pour son design poético-rock.



D’autres récompenses viendront primer l’inventivité de l’entrepreneur, que vous pouvez également retrouver en saison sur le marché de Bois-Plage les lundis, mercredis et vendredis matin sur l’Île de Ré. Ainsi, le Ofyl Case a reçu une médaille de bronze en 2017 mais surtout il vous deviendra vite indispensable : idéal en voyage ou à la maison, cet étui de rangement multifonctions pour chargeur de téléphone sauvera votre appareil lorsque la prise est en hauteur et le cordon trop court.



★ SHOPPING

la fée les grands yeux

Denis fait fabriquer ses objets à La Rochelle ou sur l'Île de Ré avec une vocation sociale. Il a ainsi fait travailler des détenus de la prison de Saint-Martin-de-Ré ou passe commande à un petit artisan local. C'est le cas pour le Ofyl Pocket, mini porte-monnaie conçu pour rentrer dans la petite poche à gousset des jeans. Fabriqué à La Rochelle à partir de matériaux recyclés et recyclables, on voit en un clin d'œil tout son contenu (billets, pièce, clé, ticket de métro...) à l'ouverture. Fermé, il est ultra léger, souple et extrêmement résistant.



Le Ofyl Pocket

Dernière invention en date, le Carnet perpétuel Ofyl Notes est un ingénieux carnet modulable qui permet entre autres de recycler ses feuilles de brouillon. Le O de Ofyl est emblématique jusque dans l'étiquette de ce carnet agile !



Les carnets Ofyl Notes

Oui, tous ces objets bien pensés vous feront faire des "Oh !" de surprise et de satisfaction. Mais vous pousserez aussi des "Ah !" en découvrant les marques invitées par Denis sur son site *Le coin des bonnes idées*, comme SavOsec, un tout petit trépied pour savon ou, coup de cœur de la fée, la fameuse pince à retourner les saucisses sur le barbecue.



Fête des pères, fête des mères, liste de mariage et anniversaires, la saison s'ouvre, alors un conseil, mettez les adresses ci-dessous en favori, ça vous facilitera la vie !

★
clie clie

www.ofyl.fr

www.desbonnesidees.fr

La Fée pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse !



★ *Je n'ai jamais été « anti », je suis tout le contraire des « anti », je suis « pour » : pour la tolérance, pour aller de l'avant, pour l'amour de son prochain...*



Propos recueillis par Elisabeth Schwartz
Photos : Pascal Bernard @Gecko productions

"Toi là-dedans ?" Cette remarque d'un notable de La Rochelle attablé en terrasse à l'adresse de Karine alors qu'elle défilait un samedi vaut son pesant de cacahuètes, et sans faire de la sociologie de comptoir, résume la scission qui a été opérée entre les Français ces derniers mois. Eh oui, on peut être une cheffe d'entreprise altruiste, rigoureuse et estimée, et ne pas être d'accord avec la politique sanitaire sans être complotiste ou d'extrême-droite.

Ferme sur ses positions, ferme sur ses engagements, Madame Favier est quasiment de toutes les manifestations contre le pass depuis juillet 2021, elle est même allée à Bruxelles lors des Convois de la Liberté. Les quoi ? demanderont peut-être certains. Les Convois de la Liberté, un mouvement de routiers né au Canada à Ottawa pour protester contre les décisions arbitraires du Premier ministre Justin Trudeau, qui s'est étendu à l'Europe et notamment en Belgique et en France, où il a été durement réprimé.

Karine déploie une énergie qui l'auto-régénère, c'est impressionnant. L'injustice ressentie face au pass et la société qui est en train de se mettre en place est si forte cela lui donne la certitude de *ne pas pouvoir vivre dans un système qui m'impose d'être quelqu'un d'autre.*

Elle poste souvent son indignation sur le réseau social Facebook ; son entourage l'a régulièrement mise en garde : tu vas te faire des ennemis... *Mais moi je ne suis pas l'entreprise "Le Carré", je suis une personne, j'ai un avis et des positions.*

Je suis révoltée qu'on mette les soignants à la rue sans indemnité ou qu'on ait gardé les enfants masqués si longtemps, je ne vais pas fermer ma bouche parce qu'il faut être politiquement correct.

Serais-tu une « anti-tout », Karine ? *Je n'ai jamais été « anti », je suis tout le contraire des « anti », je suis « pour » : pour la tolérance, pour aller de l'avant, pour l'amour de son prochain... On me surnomme Mère Teresa ! Surtout je suis ce qu'on m'a appris à être, ce que ma mère m'a inculqué, qui se résume à l'adage « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. »*



Créateurs et exploitants du Carré 1705, une maison d'hôtes et de séminaires à Angoulins, Karine et son compagnon David ont le sens de l'Accueil avec un grand A, ce qui a fait leur réputation de professionnels du réceptif. Dans une première vie, Karine a été pendant 23 ans la Madame Événementiel de La Rochelle ainsi qu'au niveau national avec des gros comptes, dans une logique d'éco-conception et d'anti-gaspi qui profite à l'image des marques qui la font travailler. Elle bosse à un rythme ultra-soutenu, sous stress, avec des délais toujours raccourcis. *Au départ je ne me questionnais pas sur le pourquoi du comment, je me concentrais sur le challenge de construction, par exemple comment rendre super accueillante une salle glauque de parc-expo. Ça s'est mis à me déranger de plus en plus d'être le faire-valoir de gens avec lesquels je n'étais pas en phase éthiquement.*

Interrogée sur son sens de la responsabilité collective, Karine s'insurge : *être solidaire ce n'est pas juste tendre le bras pour se faire piquer, ça c'est du green-marketing, du solida-washing !* Elle n'a pas attendu le Covid pour ne pas laisser tomber des gens qui en avaient besoin, seuls à Noël ou sans un rond, mais sans forcément l'afficher. Ou encore pour participer à hauteur de 1% du chiffre d'affaires de son entreprise à l'équipement d'un enfant en situation de handicap. *Quand nos clients règlent leur prestation au Carré, ils comprennent qu'ils font un cadeau à un enfant, ça donne du sens. Au départ on ne communiquait pas sur cette action, mais si ça peut donner des idées à d'autres, pourquoi ne pas en parler ?*

Au moment où vous lisez ces lignes, le pass est suspendu depuis quelques jours, mais comment oublier les réactions de l'entourage face au choix de ne pas se faire vacciner contre le Covid ? Karine se rappelle les 50 ans de mariage d'une personne de sa famille l'été dernier, contrainte par la mairie de son village de 45 habitants de demander le pass pour entrer dans la salle des fêtes. *Quand on est arrivés, on a senti un vrai malaise parmi les personnes présentes. J'ai entendu dire que notre hôte n'avait pas dormi de la nuit, flippé d'un potentiel cluster. La tournure que les choses ont prise m'a interrogée : jusqu'ou ça pourrait aller de penser comme ça ?*

Extrêmement préoccupée, Karine doit tout de même faire son travail au Carré, avec le sentiment qu'il y a le feu mais en accomplissant sa mission de vendre du rêve et de faire en sorte que les clients en vacances se sentent bien accueillis et conseillés.

Karine se lave les mains, fait des câlins à ceux qu'elle aime fort ou alors un salut à la japonaise, mais elle aussi s'étonne de l'acceptation générale et du zèle de certains à appliquer la loi relative au pass vaccinal. Elle trouve plus de circonstances atténuantes aux chefs d'entreprise comme les restaurateurs pour lesquels il fallait bien que ça tourne, qu'aux élus censés protéger leurs administrés. *Tout le monde a ouvert son parapluie. C'est effroyable les discours qu'on a pu entendre.* Encore sollicitée par des collectivités pour ses talents d'organisatrice et de décoratrice d'intérieur, Karine a récemment refusé un chantier qui exigeait le pass.

Est-ce parce qu'à l'entrée de l'hiver ils font une cure de zinc / vitamine C et vitamine D que Karine et David ont fréquenté quantité de clusters sans jamais être covidés ? À moins qu'ils n'aient chopé le virus en janvier 2020, quand ils ont eu à demeure deux clients « grippés avec une pneumonie ». *Juste après, David a toussé pendant 3 semaines et moi j'ai eu des coups de pompe comme jamais.*

Pas de Covid long dans leur cas, mais des séquelles de ces deux ans qui amènent le couple à reconsidérer ses projets à moyen terme. *On se donnait 5 ans pour vendre le Carré et partir vivre dans les Cyclades. Pendant le confinement, on a perdu 200 000 € en très peu de temps. Je cauchemardais : comment allait-on vivre si on ne pouvait plus avoir notre activité ?*

L'été, le business reprend mais la vulnérabilité a laissé des traces, la confiance dans le système est émoussée. Pour tenir, il faut faire des projets. Le nouvel objectif de Karine et David est désormais l'autonomie financière. Alors oui, ils vendent le Carré et quittent La Rochelle, mais pour acheter « cash » et faire des travaux en autofinancement. *On travaillera simplement pour manger, sans d'autres charges à payer.*

Le projet ? Cela va s'appeler « La jolie vie », ce sera dans le Périgord limite noir pourpre, un monde agricole avec lequel Karine se sent en adéquation. Toujours dans l'hôtellerie mais sans faire chambre d'hôte ou réception de mariage. Tout simplement des gîtes : *Avec 8 hectares de forêt autour, des Maisons d'Amis(h) sans TV dedans ! Il y aura des espaces communs, des coins de détente, des endroits pour siester, jouer, lire, des ateliers yoga, bien-être, confiture, permaculture, des circuits sport, patrimoine... Un côté « À La jolie vie je suis à l'abri. »*



Oui, décidément, Karine Favier dégage un énorme capital sympathie, ce dont elle est consciente et qui lui donne le courage et l'art de s'exprimer : *Beaucoup de gens me remercient de le faire, y compris des chefs d'entreprise rochelais. Il faut que ma prise de parole serve la cause, et montre que non, ce ne sont pas des fachos qui s'élèvent contre ce pass et ce qui se passe !*

Les essentiels de la fée

La culture, ce n'est pas ce qui reste quand on a tout oublié, mais au contraire, ce qui reste à connaître quand on ne vous a rien enseigné.

Jean Vilar



Rappelons qu'il y a pile deux ans nous étions non seulement interdits de nature mais aussi de culture. Dur, dur... Plus tard, quelques individus tentèrent d'aller un peu à contre-courant des décisions sanitaires autoritaires : il faut saluer la démarche du cinéma Dragon CGR qui avait essayé cet été de mettre en place une jauge réduite pour contourner le pass, tentative bien vite avortée. Côté bibliothèques, quelques salariés des médiathèques municipales avaient protesté contre le pass sanitaire puis vaccinal, totalement contraire à l'essence de leur métier, en vain. « Quand il n'y a plus eu de budget pour payer quelqu'un de la sécurité qui scannait les pass, c'est nous qui avons fini par devoir le faire » se désole une bibliothécaire de La Rochelle. Devoir de réserve pour les uns, nécessité de business pour les autres, le monde de la culture a bien morflé dans son essence, ne serait-ce que son accessibilité à tous.

Quelques saines lectures ont heureusement jalonné les deux dernières années de la fée, qui dans cet article souhaite partager les livres qui l'ont marquée.

Les livres mais pas seulement.

Côté médias, la fée n'a eu de cesse de s'informer, parfois jusqu'à la nausée. Nausée de constater à quel point l'argent guide la marche du monde et celle des médias qui ne sont plus indépendants. Il suffit de jeter un coup d'œil à la carte conçue par Le Monde diplomatique et Acrimed

<https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA> pour s'en rendre compte (cliquez sur la carte).



Les grands médias dits « mainstream » sont « devenus les lieux d'aisance des milliardaires pour se faire du blé et diffuser leurs idées » (extrait de l'édito du journal *L'âge de faire* de mars 2022).

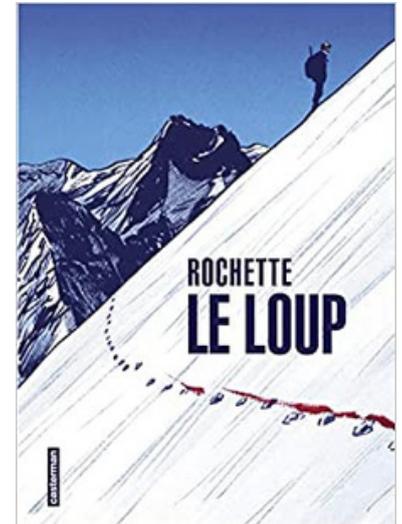
La fée s'est abonnée à *Alternatives économiques*, roc de pédagogie et de transparence depuis des décennies, et à *L'âge de faire*, mensuel national indépendant édité par une Scop. Elle a découvert *Blast*, le souffle de l'info <https://www.blast-info.fr/> et Twitter, réseau social sur lequel elle a trouvé quelques bouées, des comptes de journalistes, avocats, médecins, infirmières, chroniqueurs, des simples citoyens, des vraies personnes de tous styles, qui alertent, informent, recheckent les infos des fact-checkers, et qui font rire aussi : Alexis Poulin, Alice Desbiolles, Idriss Aberkane, Monique Plaza, Michèle Bauer, Bruno Gaccio...

Internet peut aussi mener à de la proximité humaine. La fée connaît des personnes à La Rochelle qui œuvrent pour réinformer et aider. Leur démarche est structurée via un collectif de soignants, médecins et scientifiques universitaires, réunis autour d'une idée : le besoin d'une politique sanitaire juste et proportionnée pour la France. À chaque fois que je suis allée faire un tour sur leur site, je n'y ai jamais rien trouvé de tendancieux, argument déjà entendu mais sans fondement, visant à discréditer le mouvement. Au contraire, j'ai été impressionnée par l'énorme et rigoureux travail collaboratif et l'énergie foisonnante que l'on devine. <https://reinfocovid.fr/>

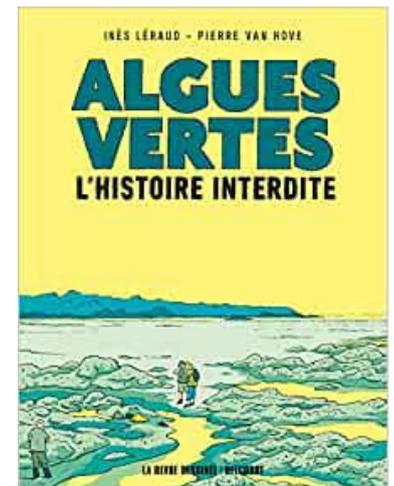


À travers les livres, cependant, on fée aussi de bien belles rencontres.

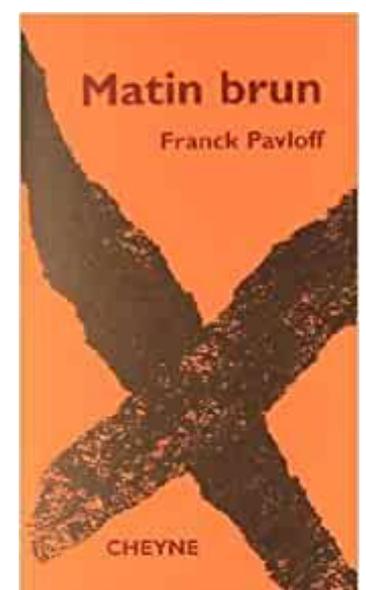
J'ai eu le plaisir de découvrir la BD *Le Loup*, de Jean-Marc Rochette, le récit d'un affrontement entre un berger et un loup au cœur du Massif des Écrins. Une ode à la beauté et à la rudesse de la haute montagne et une histoire de passion et de respect entre l'homme et la bête. Parallèlement, le partage par un médecin rochelais « hérétique » sur Facebook d'une publication de ce même Jean-Marc Rochette s'étonnant de l'obéissante univocité médiatique me fit découvrir la page de cette espèce d'ours des montagnes, dessinateur, auteur, alpiniste, artiste peintre et humain insurgé contre l'autorité abusive. Page sur laquelle je n'ai jamais lu que des commentaires empreints de culture, d'humour, d'humanisme et aussi parfois de désespoir, mais jamais de méchanceté ou de bêtise.



Une autre BD qui m'a retournée : *Algues vertes, l'histoire interdite* du dessinateur Pierre Van Hove et de la journaliste Inès Léraud, sur la page FB de laquelle j'ai également découvert le journal *L'âge de faire*. *Algues vertes* est le fruit d'un travail ultra documenté dont j'ai lu jusqu'aux annexes, qui met en lumière « la nébuleuse d'intérêts et de lâchetés mêlant gros bonnets de l'agro-industrie, scientifiques à la déontologie suspecte, politiques craignant pour l'emploi ou leur réputation touristique. » Une investigation édifiante qui soulève bien des questions pouvant être transposées aux partis pris dans le domaine de la santé...



Pendant ces deux ans, j'ai souvent pensé à *Matin brun* de Franck Pavloff, un tout petit livre mais costaud, une nouvelle qui démontre comment tout d'un coup tout le monde se met à penser pareil, sans plus vraiment savoir pourquoi, mais aiguillonné par la peur de la délation et de la sanction. Ce que l'auteur appelle « des petites compromissions »... Une portée universelle pour un livre à mettre entre toutes les mains !



Il me faut ici remercier les libraires, chez qui étaient positionnés des titres en « tête de gondole » comme *Expérience sur l'obéissance et la désobéissance à l'autorité*, l'un des premiers comptes rendus de l'expérience de Stanley Milgram publié en 1965 par son concepteur. Troublant à quel point certains passages pourraient s'appliquer à ce qu'on a vécu dernièrement, obéissant aveuglément à l'autorité scientifique, exécutant les ordres au point de traumatiser nos enfants...

Oui, j'ai eu fréquemment le sentiment que les cerveaux s'étaient éteints au Pays des Lumières, et deux lectures ont aggravé mon inquiétude :

La démocratie en pandémie de Barbara Stiegler, professeure de philosophie politique à l'université Bordeaux-Montaigne, un petit « tract » de 50 pages édité en décembre 2020 chez Gallimard qui demeure l'un des textes les plus importants que j'ai lus dernièrement. Santé, recherche, éducation, l'autrice montre comment la gestion des flux supplante la gestion des stocks - et ce n'est pas dans notre intérêt - et décortique la notion de « nudging », un autre mot pour la fabrique du consentement.

Publié tout récemment, *Adieu la liberté* de Mathieu Slama, essayiste et prof de communication politique au Celsa, l'école des hautes études en sciences de l'information et de la communication, analyse également « les faits et les mots qui ont fait croître l'acceptation de la servitude chez un peuple pourtant réputé rebelle depuis la Révolution. »

Rassurez-vous, je n'ai pas lu que des bouquins en lien avec la crise du Covid-19...

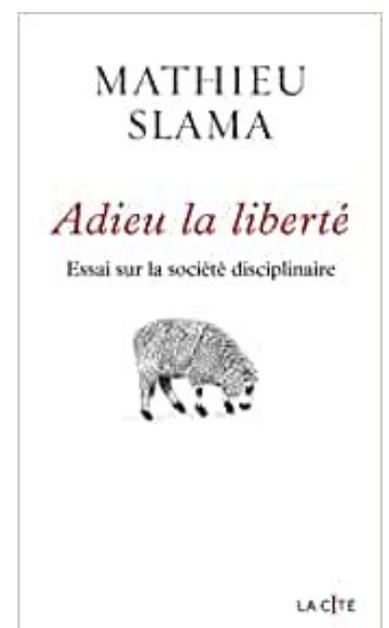


BARBARA STIEGLER DE LA DÉMOCRATIE EN PANDÉMIE

SANTÉ, RECHERCHE, ÉDUCATION



3,90€ / N°23



En fin d'année 2021 j'ai reçu un joli petit ouvrage intitulé *D'une étoile à la terre*, un recueil de « messages du monde d'en haut » captés par Isabelle Milligan, une psychothérapeute holistique douée de médiumnité. Celle-ci est régulièrement réveillée par le besoin de retranscrire les mots qui lui arrivent la nuit. Des mots cadeaux, des mots ancrages, des mots abris, des mots lumières, parmi lesquels on se reconnaît et qui nous éclairent puis nous accompagnent ensuite tels des mantras. Où le trouver ? Ici : www.atelierdelarelation.com



Jacques Bessière, quant à lui, est allé chercher dans son incroyable mémoire tous les souvenirs qu'il raconte dans son livre autobiographique *Une riche famille de pauvres*, l'histoire passionnante de son enfance à Tasdon, parmi ses 12 frères et sœurs, ses parents et ses nombreux copains ! Je n'associe en aucun cas M. Bessière aux contenus de ce numéro, je n'ai jamais échangé avec lui sur le sujet, même si l'idée d'une prochaine interview du bonhomme s'impose de plus en plus. Car oui, c'est un sacré bonhomme de 86 ans, un grand monsieur par la taille et par l'âme, communiste convaincu, fidèle à la CGT, élu à La Rochelle de 1977 à 2001 et à la région Poitou-Charentes de 1990 à 1998, et personnalité du quartier de Port-Neuf où il habite depuis l'âge de 14 ans. Il raconte d'ailleurs les débuts du quartier dans un court-métrage réalisé dans le cadre du projet de la Maquette interactive de Port-Neuf, à expérimenter à la Maison de Quartier. Une vidéo que vous pouvez voir ici : <http://asso-filmfabrik.blogspot.com/2021/11/port-neuf.html> ou là : https://vimeo.com/645607965?embedded=true&source=vimeo_logo&owner=9504042



J'ai aussi lu le programme *L'Avenir en commun* de Jean-Luc Mélenchon. Un programme travaillé depuis 10 ans et abouti au point d'en faire un livre, vendu 3 € en librairie. S'il vous plaît arrêtez de vous récrier en disant que Mélenchon est insupportable et agressif, tout le monde a en tête « La République c'est mouaaa ! », mais si on faisait l'effort de ne pas s'en tenir là ? L'homme connaît tous les sujets sur le bout des doigts, il est entouré d'une solide équipe de parlementaires insoumis, des gens qui vivent comme vous et moi, ce qui donne lieu à des propositions concrètes pour l'harmonie des êtres humains entre eux et avec la nature. Oui, un autre monde est possible ! Et nécessaire.

Vous qui vous apprêtez à voter encore pour Macron, et vous aussi là-bas qui vous planquez, vous qui ne savez pas, ou que tout ça n'intéresse pas beaucoup, peut-être n'avez-vous pas conscience de ce qui se joue en matière de libertés et de droits fondamentaux ? Ces deux dernières années ont atteint un summum de formatage aveugle et dénué de bon sens et d'humanité. La féexagère ? Pas du tout. Il serait temps de se réveiller au lieu de ne penser qu'aux prochaines vacances, hé ho les irréductibles Gaulois, êtes-vous sûrs de vouloir cette société-là ?

Voter pour un nouveau quinquennat sous Macronie, c'est voter pour la « start-up nation », pour le management de la France par des cabinets de conseil comme si c'était une entreprise, pour la numérisation tous azimuts, pour le pass à toutes les sauces, sanitaire, identitaire, sécuritaire, écologique, etc. Un continuum de destruction du modèle social français, qui en a déjà pris un sacré coup dans l'aile niveau Santé, l'autre aile étant l'Éducation.

Les 10 et 24 avril, pourquoi ne pas voter Mélenchon ?

Mélenchon avec un e, comme espoir !

Votre bulletin peut être une baguette magique...



clic clic

www.melenchon2022.fr

